STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOIN

Faits marquants

- *Concernant les soins généraux, le Centre santé jeunes (CSJ) de Valence assure une activité de médecine universitaire, santé des jeunes en recherche d'emploi, planification familiale, consultation jeunes consommateurs (CJC) et aide à l'ouverture de nouveaux droits pour la protection maladie. Il accueille principalement des étudiants (62 %) et des jeunes en recherche d'emploi (16 %) ;*
- *Concernant l'accompagnement, plusieurs structures telles que la Maison des Adolescents (MDA) Drôme-Ardèche, les Points accueil-écoute jeunes (PAEJ) et les Missions locales peuvent venir en soutien aux jeunes en difficulté ;*
- *10 villes en Ardèche et 15 villes dans la Drôme proposent un Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) où il est possible notamment d'être conseillé sur la vie affective et sexuelle et d'avoir un accompagnement pour des interruptions volontaires de grossesse (IVG) ;*
- *Au niveau des soins psychiatriques ambulatoires, les Centres médico-psychologiques (CMP) voient leur nombre d'actes et le nombre de patients augmenter ces dernières années, surtout en Ardèche ;*
- *Concernant les addictions, les jeunes faisant appel aux différentes structures associatives de prise en charge addictologique sont surtout des hommes (78 à 82 %) consommant du cannabis, du tabac ou de l'alcool ;*
- *Concernant la précarité, 11 Permanences d'accès au soins (PASS) et 3 Équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP) peuvent prendre en charge les patients les plus défavorisés.*

Source : Matthew Henry

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Maison des adolescents (MDA) Drôme-Ardèche [1]

Les **Maisons des adolescents** sont des structures accueillant les jeunes ainsi que leurs familles et les professionnels en charge de l'adolescence. Leur statut varie selon la localisation. Ces maisons peuvent, par exemple, être des annexes d'un centre hospitalier, ce qui est le cas pour une grande partie d'entre elles. Ces centres anonymes, gratuits et pluridisciplinaires, sont un lieu d'écoute où l'adolescent et ses proches peuvent poser toutes les questions liées à cet âge de la vie.

La **Maison des adolescents Drôme-Ardèche** a été créée en 2004. Elle se trouve au sein du centre hospitalier psychiatrique Drôme-Vivarais à Valence. Elle accueille les jeunes des deux départements avec une équipe permanente composée de psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs spécialisés et assistants sociaux. En 2016, la structure a répondu aux appels téléphoniques de 781 jeunes, dont presque trois quarts avaient pour origine les familles. La MDA Drôme-Ardèche a reçu, en 2016, **417 jeunes entre 12 et 20 ans** (16 ans en moyenne), dont 52 % de garçons. Parmi ces jeunes, 86 % d'entre eux résidaient dans la Drôme et 14 % en Ardèche.

Origine des appels téléphoniques pour une demande à la Maison des adolescents Drôme-Ardèche en 2016

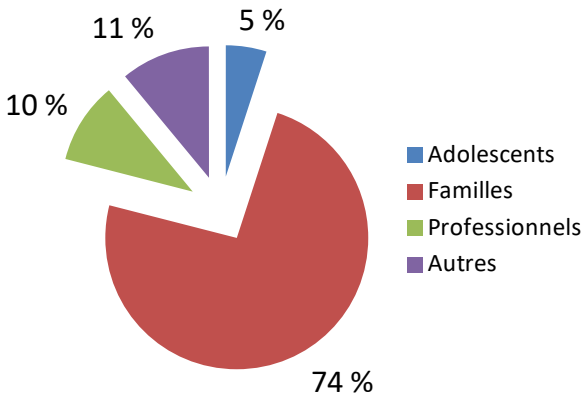

Source : Rapport d'activité 2016 de la MDA Drôme-Ardèche. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de jeunes reçus à la Maison des adolescents Drôme-Ardèche en 2016

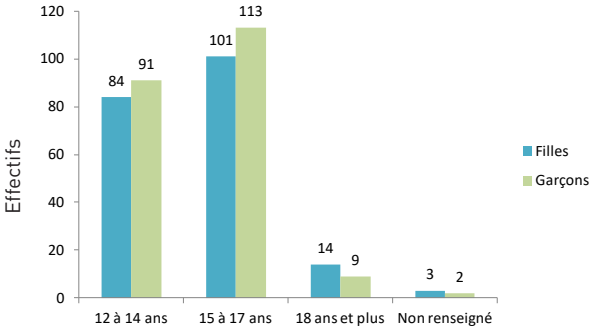

Source : Rapport d'activité 2016 de la MDA Drôme-Ardèche. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Points accueil-écoute jeunes (PAEJ) [2, 3, 4]

Les **Points accueil-écoute jeunes (PAEJ)** sont des organismes accompagnant les jeunes en situation de vulnérabilité.

Leurs missions s'articulent autour des 5 points suivants :

- **Accueil et écoute :** Inconditionnels et immédiats ;
- **Accompagnement et orientation :** Personnalisés en tenant compte des aspects psychologiques et sociaux du jeune ;
- **« Aller vers » :** Entrer en contact avec les publics qui ne peuvent ou ne souhaitent pas solliciter d'aide ;
- **Prévention généraliste :** Mission socio-éducative pour aider le jeune à prendre sa place parmi les autres et dans la société ;
- **Médiation :** Maintien du lien avec les proches, les institutions de droit commun et les dispositifs d'insertion sociale ou professionnelle.

Les publics des PAEJ sont tous les adolescents ou jeunes adultes dans une situation personnelle ou familiale difficile : décrochage scolaire, conflit familiaux, précarité, souffrance psychique, maltraitance, violences, conduite délinquante, addictions, difficultés à vivre sa sexualité, radicalisation et tout autre type de crise.

Il existe 6 PAEJ, dont **3 dans l'Ardèche** et **3 dans la Drôme**.

1 : Annonay (Anpaa 07)
2 : Tournon (Anpaa 07)
3 : Romans-sur-Isère (La Parenthèse)
4 : Valence (Anef)
5 : Valence (PRO)
6 : Joyeuse (MPF Sud 07 – itinérant)

Localisation des 6 PAEJ de l'Ardèche et de la Drôme, 2019

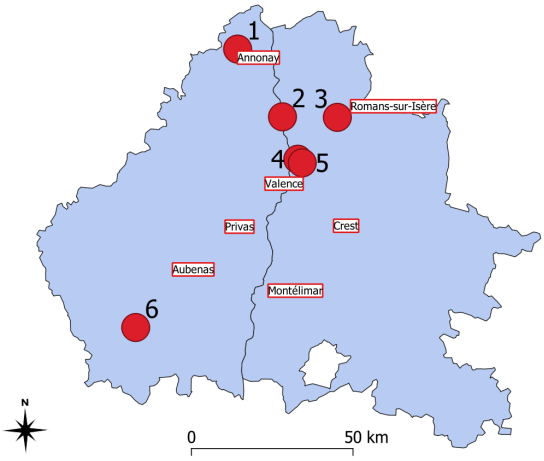

Source : Association nationale des PAEJ (ANPAEJ), liste vérifiée en février 2019.
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Point-Relais Oxygène (PRO) – Ville de Valence [5]

Source : Ville de Valence

Le **Point-Relais Oxygène** de la ville de Valence met en œuvre les missions de **point accueil-écoute jeunes (PAEJ)**, au travers :

- d'entretiens psychologiques individuels pour les jeunes de 16 à 25 ans, les parents de jeunes et les professionnels ou bénévoles d'association en lien avec les jeunes (en face à face ou par téléphone) : 364 personnes reçues pour 772 entretiens réalisés en 2018 ;
- d'actions collectives en direction de ces mêmes publics : environ 600 personnes en 2018. les actions collectives menées avec les jeunes portent sur diverses thématiques : optimisation de la recherche d'emploi, compétences et connaissance de soi, conduites addictives et posture professionnelle, troubles du sommeil et angoisses de jeunes en grande rupture familiale ou sociale, prévention du suicide...
- d'animation du dispositif adultes relais, pour favoriser le travail en réseau ;
- d'implication dans différentes instances partenariales locales.

Dispositif Adultes Relais – Ville de Valence [3]

Source : Ville de Valence

Le **Dispositif Adultes Relais** existe depuis 1985. Il fait partie du dispositif de prévention des comportements à risque et des usages de toxiques chez les jeunes de 16 à 25 ans. Ce dispositif, porté par la Direction Santé Publique de la Ville de Valence, a pour objectif le renforcement de l'écoute, du dialogue et de l'orientation des adultes dans le cadre de la prévention primaire des conduites à risque à travers des échanges, des formations, une réflexion sur les enjeux de l'adolescence et la constitution d'un réseau d'adultes aidants.

Ces adultes sont principalement des travailleurs sociaux, des enseignants, des personnels municipaux, des professionnels de santé, des professionnels de la justice, ainsi que des bénévoles associatifs.

En 2018, 20 nouvelles personnes ont été formées. Pour les 600 adultes relais déjà formés, plusieurs rencontres thématiques ou débats ont été organisés autour de thèmes variés tels que les comportements à risque en addictologie, la santé mentale, l'autisme, la réhabilitation psychosociale, les nouvelles configurations familiales et les sans-abri.

PAEJ de l'Anpaa en Ardèche

2 lieux d'accueil

- 63 avenue de l'Europe – 07100 Annonay ;
- Impasse Junique – 07300 Tournon-sur-Rhône.

En 2018 : 117 jeunes reçus ; 38 parents reçus dans le cadre d'un soutien à la parentalité ; 7 parents reçus en suivi individuel.

Composition de l'équipe – 1 équivalent temps plein (ETP) au total

Une cheffe de service ; Secrétariat d'accueil ; Travailleurs sociaux ; Psychologues

Source : Anpaa 07

Missions locales [6]

Créées en 1982, les **Missions locales** sont des associations loi 1901 ayant pour but de favoriser l'**insertion dans le monde professionnel** des **jeunes, de 16 à 25 ans, déscolarisés**. Elles appuient notamment les démarches d'orientation, de formation et d'emploi. Ces associations accompagnent au niveau national 1 million et demi de jeunes. Ce sont 47 Missions locales qui sont présentes en Auvergne-Rhône-Alpes, pour un suivi de près de 200 000 jeunes chaque année. Dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, 8 Missions locales existent *via* **8 sièges**, **11 antennes** et **49 permanences** (plusieurs demi-journées d'accueil par mois) répartis sur les deux départements, ce qui fait un total de **68 lieux** d'accompagnement des jeunes.

Missions locales : sièges, antennes et permanences dans l'Ardèche et la Drôme en 2019

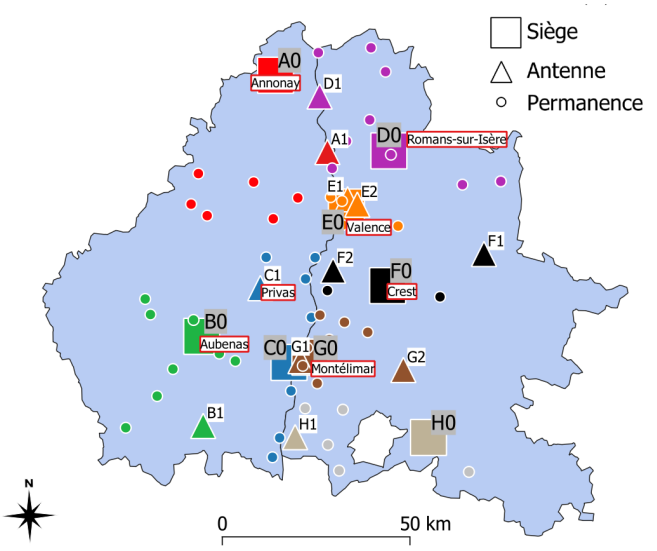

Source : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), liste vérifiée en février 2019. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

X - Mission locale (ETP = équivalent temps plein de psychologue financé par l'ARS)

- X0 Siège
- X1 Antenne
- Permanence

A - Nord-Ardèche (0,12 ETP)

- A0 Annonay
- A1 Tournon-sur-Rhône
  - Saint-Agrève
  - Lamastre
  - Alboussière
  - Saint-Martin-de-Valamas
  - Le Cheylard
  - Vernoux-en-Vivarais

B - Ardèche Méridionale (0,17 ETP)

- B0 Aubenas
- B1 Vallon-Pont-d'Arc
  - Les Vans
  - Largentière
  - Joyeuse
  - Villeneuve-de-Berg
  - Lavilledieu
  - Montpezat-sous-Bauzon
  - Thueyts
  - Vals-les-Bains

C - Centre-Ardèche (0,25 ETP)

- C0 Le Teil
- C1 Privas
  - Bourg-Saint-Andéol
  - Les-Ollières-sur-Eyrieux
  - Saint-Marcel-d'Ardèche
  - Viviers
  - La-Voulte-sur-Rhône
  - Cruas
  - Le Pouzin

D - Drôme des Collines (0,25 ETP)

- D0 Romans-sur-Isère
- D1 Saint-Vallier
  - La Chapelle-en-Vercors
  - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
  - Saint-Jean-en-Royans
  - La-Chapelle-en-Vercors
  - Bourg-de-Péage
  - Saint-Rambert-d'Albon
  - Saint-Sorlin-en-Valloire
  - Hauterives
  - Tain-l'Hermitage
  - La-Roche-de-Glun

E - Valentinois (0 ETP)

- E0 Valence - Gangloff
- E1 Valence - Verdun
- E2 Valence - Huguenots
  - Portes-lès-Valence
  - Guilherand-Granges
  - Saint-Péray
  - Chabeuil

F - Vallée de la Drôme (0,15 ETP)

- F0 Crest
- F1 Die
- F2 Livron-sur-Drôme
  - Saillans
  - Loriol-sur-Drôme

G - Porte de Provence (0,2 ETP)

- G0 Montélimar - Saint-Martin
- G1 Montélimar - Clémenceau
- G2 Dieulefit
  - Sauzet (RSA)
  - Châteauneuf-du-Rhône (RSA)
  - Les Tourettes (RSA)
  - Cléon-d'Andran (RSA)
  - Marsanne (RSA)
  - Montélimar - Nocaze (Jeunes)
  - Montélimar - Léonard (Jeunes)

H - Drôme Provençale (0,25 ETP)

- H0 Nyons
- H1 Pierrelatte
  - Buis-les-Baronnies
  - Saint-Paul-Trois-Châteaux
  - Grignan
  - Donzère
  - Suze-la-Rousse

Source : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA)

La majorité des Missions locales bénéficient de temps de psychologues, financés par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, avec un total d'équivalent temps plein (ETP) de 0,54 pour l'Ardèche et 0,85 pour la Drôme.

Dans le domaine plus spécifique de la santé, les conseillers peuvent orienter les jeunes vers des **référents santé** qui renseignent sur les possibilités d'accès aux soins, d'accès aux droits (sécurité sociale, mutuelle, protection universelle maladie...) et accompagnent la mobilisation des aides financières si nécessaire. Le jeune peut signer un contrat avec la Mission locale pour bénéficier de la **Garantie jeunes** qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Cette Garantie jeunes peut également comporter une allocation attribuée en fonction des revenus du jeune.

Pour favoriser les liens, des actions sont régulièrement organisées par les Missions locales en partenariat avec les acteurs de santé locaux : petits déjeuners-santé, ateliers-santé, expositions thématiques, sessions de formation...

Garantie jeunes réfugiés – Mission locale du Valentinois [7]
www.missionlocalevalence.com

La **Mission locale de Valence** porte ce projet depuis fin 2018. Ainsi, **12 jeunes, de 18 à 25 ans et ayant obtenu le statut de réfugié**, bénéficient d'un accompagnement collectif et individuel. En plus des **cours de français langue étrangère (FLE)**, de nombreux **ateliers** sont mis en place tels que de la cuisine, du théâtre, un atelier de parole, des séances avec une assistante sociale, de l'écriture et des ateliers-santé en partenariat avec le Centre Santé Jeunes. Les activités sont toutes en lien avec le **parcours d'insertion** : les jeunes réfugiés peuvent apprendre le français en imaginant une situation de logement où l'on reçoit un courrier par exemple, où il faut envoyer un document à la Caf... Ils apprennent ainsi à manier conjointement le vocabulaire et des situations domestiques de la vie courante. Les premiers retours sur cette Garantie jeunes réfugiés sont très positifs. L'étayage collectif permet à chacun de trouver ou retrouver sa place et son identité.

STRUCTURES DE SOINS

Centre Santé Jeunes de Valence (CSJ)[8]

Le **Centre Santé Jeunes (CSJ) de Valence** est un service de la Direction Santé Publique de la ville de Valence. Ce centre propose des soins et des actions de prévention à tous les jeunes de 16 à 25 ans du territoire. Situé place Latour-Maubourg, le Centre Santé Jeunes est pluridisciplinaire, avec une offre de consultations de médecine générale, gynécologie, médecine du sport, psychologie, soins infirmiers, diététique, sophrologie, relaxologie, art-thérapie. L'équipe organise aussi des ateliers collectifs tels que des ateliers diététiques, des formations de secourisme, des groupes de parole ou d'expression. Le CSJ accueille également le **Point-Relais Oxygène** (Point accueil-écoute jeunes, *Cf.* Partie « Structures d'accompagnement »).

Le Centre Santé Jeunes de Valence a établi des conventions avec plusieurs partenaires. Il assure :

- La **médecine universitaire du site de Valence**, par délégation de l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA), l'université Grenoble-Alpes et le centre de santé inter-universitaire de Grenoble ;

Source : Ville de Valence

Publics du Centre Santé Jeunes de Valence, 2018

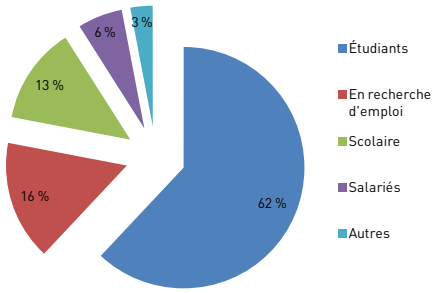

Source : Ville de Valence.
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

- Le suivi de la **santé des jeunes en recherche d'emploi** et la participation à la **Garantie Jeunes** par convention avec la Mission locale du Valentinois ;
- Une activité de **CPEF (planification familiale)**, de **vaccination des jeunes** et de **suivi de santé des mineurs isolés étrangers** par convention avec le Conseil départemental de la Drôme ;
- Un créneau de **Consultation jeunes consommateurs (CJC)** avec Tempo-Oppelia ;
- Le suivi des **mineurs en difficulté** par convention avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de l'Ardèche et de la Drôme et l'Anef (Association nationale d'entraide) Vallée du Rhône.

Les 2 secrétaires employées à temps complet du CSJ réalisent des entretiens individuels avec les jeunes dans un but de soutien pour les **démarches sociales** et l'**ouverture de nouveaux droits** à celles et ceux qui n'ont pas de couverture maladie, notamment les jeunes précaires, les personnes en recherche d'emploi ou les mineurs isolés.

Vie affective et sexuelle

Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd) [9, 10]

Les **Cegidd** sont les **Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (virus d'immunodéficience humaine aussi appelé virus du sida), des autres infections sexuellement transmissibles (IST) et de l'hépatite C**. Ces structures sont majoritairement hospitalières. Ces centres proposent un entretien médical individuel, suivi ou non d'un examen biologique (prise de sang, prélèvement local), avec résultat de l'examen en moins d'une semaine. Un accompagnement et un traitement adaptés sont proposés si un ou plusieurs de ces examens s'avèrent positifs.

Il existe une trentaine de Cegidd en Auvergne-Rhône-Alpes. Près de 100 000 consultations ont été réalisées en 2016. Les pourcentages de tests positifs étaient plus élevés que la moyenne française pour deux infections : l'hépatite B et la syphilis.

Trois lieux pour se faire dépister dans l'Ardèche et la Drôme

Centre hospitalier Ardèche Nord
13 cours du Temple
07103 Annonay

Centre hospitalier des Vals d'Archèche
2 rue Pasteur
07007 Privas

Centre hospitalier de Valence
179 boulevard du Maréchal Juin
26000 Valence

☑ IST/VIH-quiz[11]

Question 1 – Parmi les liquides suivants, lesquels sont contaminants pour le VIH ?

A– La salive / **B –** Le sperme / **C –** Le sang

Question 2 – Quel est le moyen classique de diagnostic de la syphilis ?

A – Le prélèvement génital / **B –** La prise de sang / **C –** L'échographie

Question 3 – Le *Chlamydiæ* et le gonocoque sont :

A – Des virus / **B –** Des bactéries / **C –** Des champignons

Réponses : 1BC – 2B – 3B

Pourcentage de tests positifs parmi les IST dépistées dans les Cegidd en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2016
Population générale, tous âges confondus

	Région	France
Virus d'immunodéficience humaine (VIH)	0,21 %	0,41 %
Virus de l'hépatite B (VHB)	1,38 %	1,10 %
Virus de l'hépatite C (VHB)	0,80 %	0,80 %
Chlamydiæ	7,71 %	7,97 %
Gonocoque	2,89 %	2,96 %
Syphilis	2,05 %	1,50 %

Source : Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire n°40-41, novembre 2018.
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) et Établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) [12, 13, 14, 15]

Les **Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)** sont, soit des antennes d'établissements hospitaliers, soit des structures départementales (centres médico-sociaux), soit des associations loi 1901 (par exemple le Mouvement français pour le Planning familial ou MPF). Ces centres assurent des actions, collectives et individuelles, dans le domaine de la **parentalité** ainsi que de la **vie affective, conjugale et sexuelle**. Leurs actions principales reposent sur la prévention et les soins, notamment dans les domaines de la **contraception**, des **infections sexuellement transmissibles (IST)** et de l'**interruption volontaire de grossesse (IVG)**. Pour la contraception ainsi que le suivi et le traitement des IST, les mineurs peuvent y accéder de façon anonyme sans nécessité d'un accord parental.

Les **Établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF)** sont des structures associatives ayant pour rôle **l'accueil et l'information** sur la vie sexuelle et affective, la préparation des jeunes à la vie de couple et à la fonction parentale, l'entretien préalable à une IVG, le suivi après une IVG et le conseil aux familles où existent dysfonctionnements et violences. Leurs missions sont proches de celles de CPEF. Les EICCF ont une **approche prioritairement relationnelle, affective et psychologique**. **Aucun acte médical** n'est réalisé. Dans l'Ardèche, il y a 10 CPEF et 4 EICCF ; dans la Drôme, il y a 19 CPEF et 5 EICCF.

Les CPEF et EICCF de l'Ardèche et de la Drôme en 2019 [13]

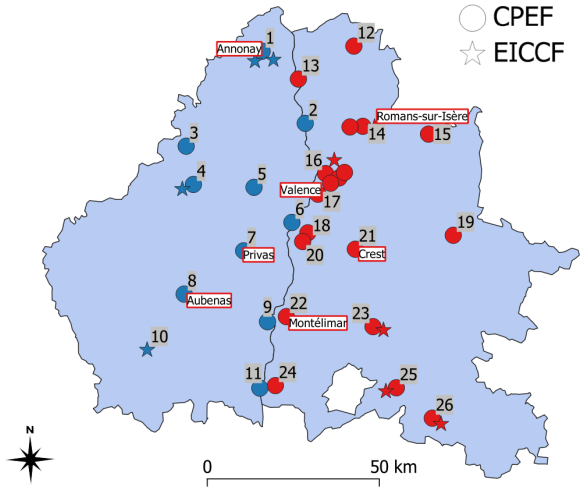

Source : Conseils départementaux de l'Ardèche et de la Drôme, Ministère en charge de la Santé, liste vérifiée en février 2019. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

	Ardèche		
	Ville	CPEF	EICCF
1	Annonay	CD07	Couples et Familles MPF07
2	Tournon-sur-Rhône	CD07	
3	Saint-Agrève	CH Moze	
4	Le Cheylard	CD07	MPF07
5	Vernoux-en-Vivarais	CD07	
6	La Voulte-sur-Rhône	CD07	
7	Privas	CD07	
8	Aubenas	CD07	
9	Le Teil	CD07	
10	Joyeuse		MPF07
11	Bourg-Saint-Andéol	CD07	

	Drôme		
	Ville	CPEF	EICCF
12	Hauterives	CD26	
13	Saint-Vallier	CH Drôme-Nord	
14	Romans-sur-Isère	CH Romans MPF26	MPF26
15	Saint-Jean-en-Royans	CD26	
16	Valence	CH Valence CPEF /CSJ / MPF26	MPF26
17	Portes-lès-Valence	CD26	
18	Livron-sur-Drôme	CD26	
19	Die	CD26	
20	Loriol	CD26	
21	Crest	CH Crest	
22	Montélimar	CH Montélimar	
23	Dieulefit	MPF26	MPF26
24	Pierrelatte	CD26	
25	Nyons	MPF26	MPF26
26	Buis-les-Baronnies	MPF26	MPF26

CD : Conseil départemental
CH : Centre hospitalier
MPF : Mouvement du planning familial
CSJ : Centre Santé Jeunes

Visuel créé par les jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de l'Ardèche et de la Drôme et des résidents en appartement de coordination thérapeutique (ACT) à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida

Source : Ville de Valence

Pass'Région Auvergne-Rhône-Alpes [16]

Qu'est-ce que le Pass'Région ?

Source : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Pass'Région est un dispositif adressé aux jeunes ouvrant plusieurs avantages dans le domaine de la scolarité, de la culture, du sport, de la conduite, mais aussi de la santé. En termes de santé, le Pass'Région permet de commander des **coupons Dépistage-Prévention** qui peuvent être utilisés auprès de différents professionnels de santé partenaires au sein de la région.

Ces coupons donnent accès à :

- des consultations chez un **médecin** ou une **sage-femme** gratuites et anonymes sur la **sexualité**, les **infections sexuellement transmissibles** et la **grossesse** ;
- un **contraceptif** (pilule, dispositif intra-utérin ou stérilet, patch, anneau, diaphragme, implant) après prescription par un médecin ou une sage-femme ;
- la réalisation d'**analyses médicales**.

Qui peut en bénéficier ?

Tout jeune peut bénéficier des avantages du Pass'Région :

- S'il (ou elle) est élève ou apprenti(e) jusqu'au niveau baccalauréat dans un lycée, CFA (centre de formation et d'apprentissage), MFR (maison familiale rurale) ou école de production (école privée d'enseignement technique) de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2nde, 1ère, Terminale, baccalauréat professionnel, CAP...) ;
- S'il (ou elle) est en formation post-bac (BTS, Classes préparatoires aux grandes écoles...) dans un lycée, un CFA, une MFR ou une école de production ;
- S'il (ou elle) est inscrit(e) et suivi(e) par une Mission locale ;
- S'il (ou elle) est inscrit(e) dans un établissement de formations sanitaires et sociales (formations de niveau V, IV, III et II, hors statut salarié) ;
- S'il (ou elle) est inscrit(e) dans un établissement accueillant les jeunes handicapés (IME, IEM, IMPRO) ;
- S'il (ou elle) est âgé(e) de 16 à 25 ans, domicilié(e) en Auvergne-Rhône-Alpes et inscrit(e) dans un organisme de formation à distance.

Comment le commander ?

- **http://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/ARA/Forms/InscriptionBeneficiaire/InfosCarte.aspx**
- **Application « Pass'Région »**

Santé mentale

Centres médico-psychologiques (CMP) [17, 18]

Les **centres médico-psychologiques (CMP)** sont des structures de **soins psychiatriques ambulatoires** rattachées à un centre hospitalier (CH). L'arrêté du ministère de la Santé du 14 mars 1986 les définit comme des « unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert, organisant des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile ». Ces établissements sont l'articulation entre les soins psychiatriques de ville et l'accès aux soins hospitaliers.

Il existe deux types de CMP : les CMP de psychiatrie infanto-juvénile (PIJ) et les CMP de psychiatrie générale (PG), sans qu'il n'y ait de limite d'âge précise entre la fin du suivi de la psychiatrie infanto-juvénile et le début du suivi en psychiatrie générale.

Les CMP de l'Ardèche et de la Drôme (*cf.* carte ci-après) sont rattachés depuis 2016 à deux centres hospitaliers, le **CH Sainte-Marie (Privas et Annonay)** et le **CH Drôme-Vivarais (Montéléger, Romans-sur-Isère et Saint-Vallier)**. Ils totalisent 5 lieux d'hospitalisation complète.

Ces CMP voient leur **nombre d'actes et leur nombre de patients augmenter** ces dernières années, principalement en Ardèche. Ceci est notamment la conséquence de la diminution du nombre de lits en hospitalisation psychiatrique traditionnelle et de la montée en puissance de ces centres qui sont des structures essentielles de la prise en charge psychiatrique ambulatoire.

Localisation des CMP et des lieux d'hospitalisation complète (HC) en psychiatrie dans l'Ardèche et la Drôme, 2019 [17, 18]

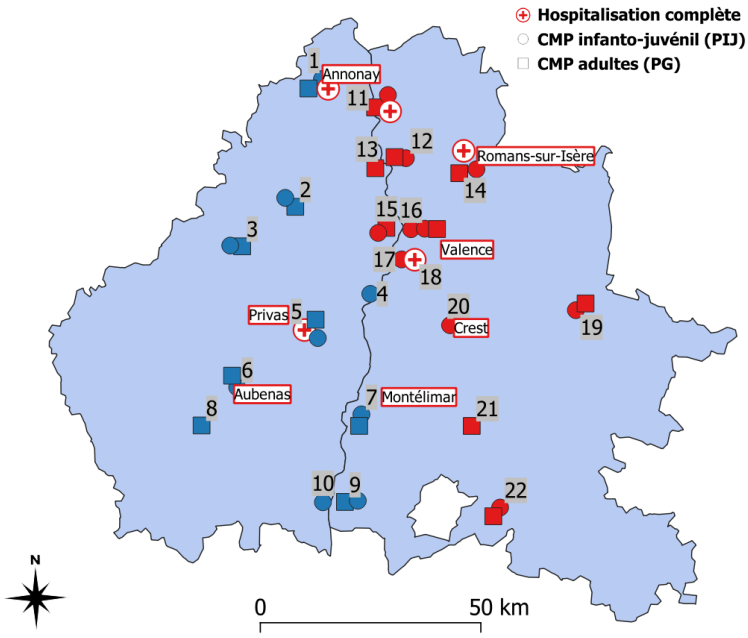

CH Sainte-Marie			
Ville	PIJ	PG	HC
1 Annonay	☑	☑	☑
2 Lamastre	☑	☑	
3 Le Cheylard	☑	☑	
4 La-Voulte-sur-Rhône	☑		
5 Privas	☑	☑	☑
6 Aubenas	☑	☑	
7 Montélimar	☑	☑	
8 Largentière		☑	
9 Pierrelatte	☑	☑	
10 Bourg-Saint-Andéol	☑		

CH Drôme-Vivarais			
Ville	PIJ	PG	HC
11 Saint-Vallier	☑	☑	☑
12 Tain-L'Hermitage	☑	☑	
13 Tournon-sur-Rhône		☑	
14 Romans-sur-Isère	☑	☑	☑
15 Guilherand-Granges	☑	☑	
16 Valence	☑	☑	
17 Portes-lès-Valence	☑		
18 Montéléger			☑
19 Die	☑	☑	
20 Crest	☑	☑	
21 Dieulefit		☑	
22 Nyons	☑	☑	

Sources : CH Sainte-Marie, CH Drôme-Vivarais, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, vérification des listes en février 2019. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) [19]

Les **centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)** sont des structures gérées dans la majorité des cas par des associations (Association des paralysés de France, Croix-Rouge, Groupe SOS...), des collectivités territoriales (villes, départements...) et des organismes (Cpam, Caf...). Le premier article du décret ministériel du 18 février 1963 relatif aux conditions techniques d'agrément des centres médico-psycho-pédagogiques de cure ambulatoire décrit le rôle des CMPP :

« Les centres médico-psycho-pédagogiques pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants [...] dont l'inadaptation est liée à des **troubles neuropsychiques** ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale [...]. Le diagnostic et le traitement sont effectués en consultations ambulatoires sans hospitalisation du malade. Ils sont toujours mis en œuvre par une équipe composée de médecins, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, d'assistantes sociales et, autant que de besoin, de pédagogues et de rééducateurs. Ils ont pour but de réadapter l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social ».

Affections prises en charge au sein des CMPP

Troubles des apprentissages et de la communication (activité principale)

- Famille des « dys » : dyslexie (lecture), dyspraxie (coordination motrice), dyscalculie (activités numériques), dysphasie (langage oral)
- Troubles de la parole (articulation, bégaiement...)

Les CMPP accueillent aussi

- Troubles du comportement
- Troubles de la relation
- Troubles du Spectre Autistique (TSA)

Ces centres de prise en charge principalement **psychologique** sont à destination des enfants et adolescents de **moins de 20 ans**.

Localisation des CMPP dans l'Ardèche et la Drôme en 2019 [19]

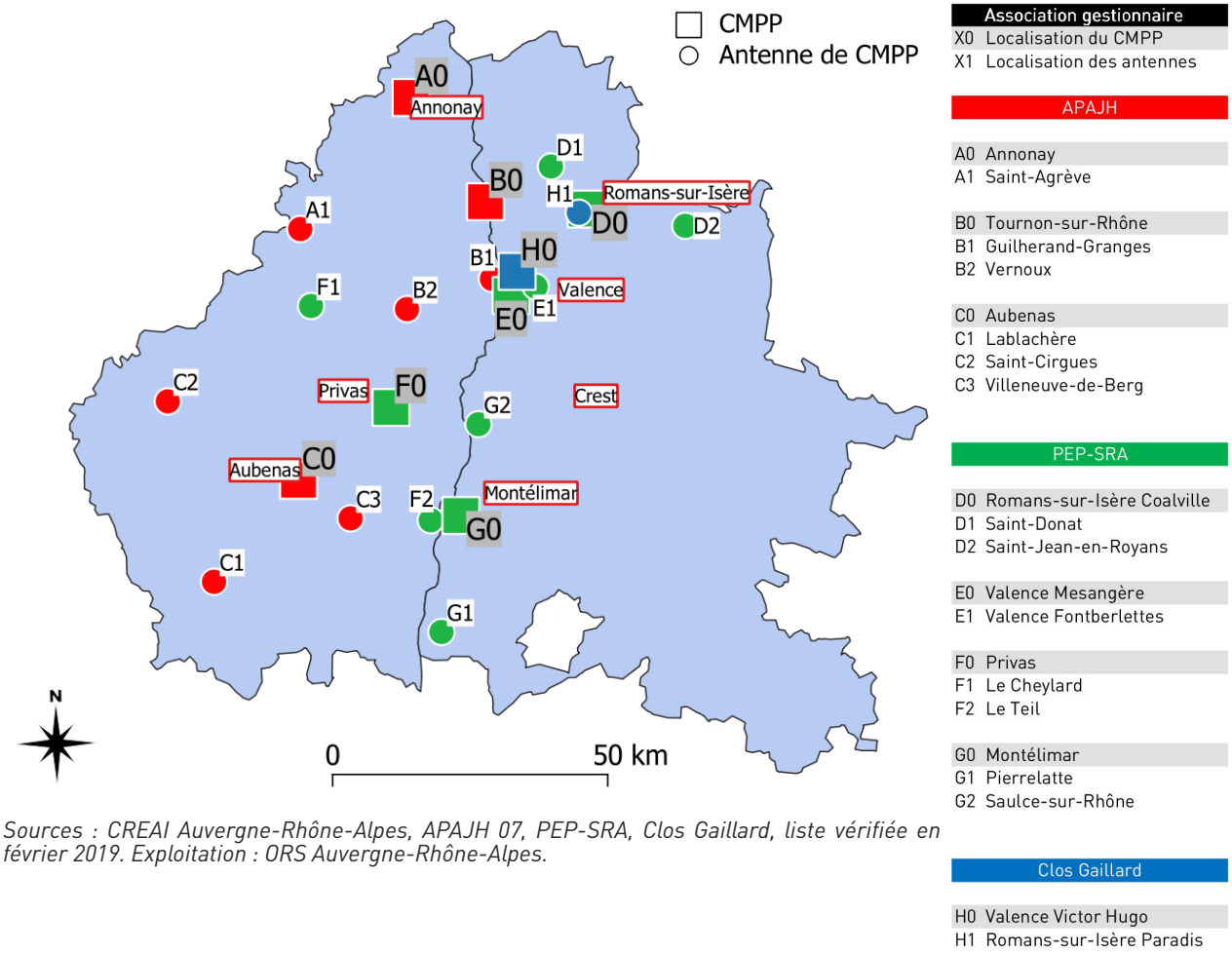

Sources : CREAI Auvergne-Rhône-Alpes, APAJH 07, PEP-SRA, Clos Gaillard, liste vérifiée en février 2019. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Addictions

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) [20]

Les **Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)** sont des **structures ambulatoires** proposant un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de substances psychoactives ou un traitement de substitution des personnes présentant une dépendance ainsi que leur entourage. La pluridisciplinarité des équipes qui y travaillent (médecins, infirmiers, psychothérapeutes, assistants sociaux, aides éducatives...) permet une prise en charge globale. L'accueil et le suivi peuvent se faire avant, pendant et après le sevrage des substances, afin de consolider l'arrêt. Ces structures gratuites garantissent l'anonymat. Ces centres peuvent intervenir tant en ville (centres hospitaliers, associations) que dans des lieux de privation de liberté (LPL) tels que des prisons.

Les CSAPA sont habilités à prendre en charge également des **addictions comportementales** (dites addictions sans produit), ils peuvent recevoir les personnes présentant une anorexie mentale, une addiction aux jeux d'argent ou un trouble du jeux vidéo par exemple. *Cf.* Fiches **« Technologies de l'information et de la communication »** et **« Troubles du comportement alimentaire »**.

Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques liés à l'usage de drogues (CAARUD) [20]

Les **Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques liés à l'usage de drogue (CAARUD)** reçoivent des usagers de substances psychoactives qui ne sont pas engagés dans l'arrêt de leur consommation mais qui sont exposés à des risques majeurs de contamination (VIH, hépatites) et d'infection (plaies, abcès). Ces centres proposent à ces usagers un lieu où ils peuvent échanger avec des professionnels qui délivrent à la fois des conseils mais aussi du **matériel de réduction des risques : seringues stériles, préservatifs, pailles propres, dépistages**...

Il n'existe pas de salle de consommation à moindre risque dans l'Ardèche et la Drôme. Il existe néanmoins un automate : localisé à Valence, un automate distributeur/échangeur de seringues met à disposition des usagers des kits de matériel échangé avec un jeton obtenu à partir d'une seringue utilisée.

CAARUD à distance sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes (Tempo-Oppelia)

L'accès aux outils de réduction des risques et des dommages reste compliqué pour de nombreuses personnes (zones rurales, horaires de travail incompatibles avec une venue en CAARUD classique, peur de la stigmatisation...). Dans une stratégie « d'aller vers » et suite à la régionalisation du dispositif de réduction des risques et des dommages en Auvergne-Rhône-Alpes (auparavant géré par l'association Safe), Tempo-Oppelia a mis en place en 2018 un **dispositif de réduction des risques et des dommages à distance**. Ce dispositif innovant, accessible par téléphone et par courriel, permet l'accès aux conseils de réduction des risques et des dommages ainsi qu'à des outils par voie postale.

Consultation jeunes consommateurs (CJC)[20, 21, 22]

La **Consultation jeunes consommateurs (CJC)** est un dispositif anonyme, gratuit et pluridisciplinaire de **prévention et de soins en addictologie** mis en place, en 2004, par les autorités publiques. Les principaux objectifs de ce dispositif sont l'écoute sans stigmatisation et la réduction des risques. Les familles peuvent faire appel de façon spontanée à ce dispositif ou être orientées par les professionnels de santé.

Source : Santé Publique France, Drogues-Info-Service (www.drogues-info-service.fr)

Ces structures prennent en compte toutes les substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis, cocaïne...), mais aussi les addictions sans produit (jeux d'argent, jeux vidéo, Internet...). Cf. Fiche « Technologies de la communication et de l'information (TIC) »

Intervention précoce [23]

L'**intervention précoce** est une stratégie d'action visant à raccourcir autant que possible le délai entre l'apparition des premiers signes d'une pathologie ou d'une souffrance et la mise en œuvre d'aides ou de soins adaptés.

C'est une démarche de **promotion de la santé** visant à mieux répondre aux difficultés des publics, en permettant :

- d'accompagner le **développement des compétences psychosociales** des jeunes ;
- d'**évaluer des situations de vulnérabilité** individuelle ;
- de proposer des **offres spécifiques d'accompagnement** s'appuyant sur les ressources locales et communautaires.

À l'interface entre la prévention et le soin, entre l'individu et le collectif, cette stratégie d'intervention est précoce parce ce qu'elle se situe en amont :

- d'une demande de soins ;
- des premiers usages problématiques ;
- de l'apparition de troubles ou de dommages.

Elle peut être développée dans tous les lieux sociaux (famille, école, entreprise, quartier...).

En tant que tel, le dispositif d'intervention précoce ne se substitue pas aux dispositifs et actions annexes de prévention des conduites addictives et à risque, ni à ceux qui concernent la gestion des situations de transgression. Il peut toutefois s'inscrire en complémentarité de ces derniers et trouve notamment toute sa pertinence dans le dispositif des Consultations jeunes consommateurs (CJC).

Le dispositif d'intervention précoce implique nécessairement un **travail dynamique de formation-sensibilisation auprès des équipes des établissements** afin de faciliter la promotion d'un environnement favorable et le travail de repérage des situations problématiques.

Localisation des lieux de prise en charge addictologique et des structures rattachées : CSAPA, CSAPA en lieu de privation de liberté (LPL), CAARUD, CJC, dans l'Ardèche et la Drôme en 2019

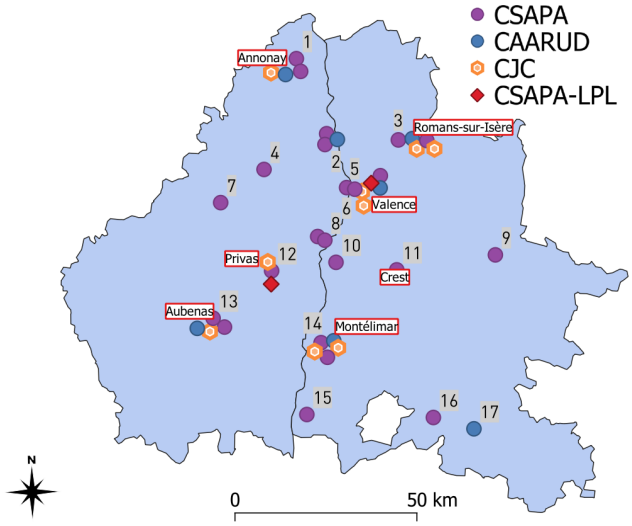

Sources : Anpaa 07, Anpaa26 , Drogues-info-service, ARS Auvergne-Rhône-Alpes ; liste vérifiée en février 2019. Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Légende	Ville	CSAPA	CAARUD	CJC	LPL
1	Annonay	ANPAA07 CHAN	ANPAA07	ANPAA07	
2	Tournon-sur-Rhône	ANPAA07 CHAN	ANPAA07		
3	Romans-sur-Isère	ANPAA26 TEMPO	TEMPO	ANPAA26 TEMPO	
4	Lamastre	ANPAA07			
5	Guilherand-Granges	ANPAA07			
6	Valence	ANPAA26 TEMPO	TEMPO	ANPAA26 TEMPO	TEMPO
7	Le Cheylard	ANPAA07			
8	La-Voulte-sur-Rhône	ANPAA07 CHVA			
9	Die	ANPAA26	TEMPO		
10	Loriol-sur-Drôme	ANPAA26			
11	Crest	ANPAA26 TEMPO	TEMPO		
12	Privas	CHVA		CHVA	CHVA
13	Aubenas	ANPAA07 CHAM	ANPAA07	ANPAA07	
14	Montélimar	ANPAA26 TEMPO	TEMPO	ANPAA26 TEMPO	
15	Pierrelatte	ANPAA26 TEMPO	TEMPO		
16	Nyons	ANPAA26	TEMPO		
17	Buis-les-Baronnies		TEMPO		

CHAN : Centre hospitalier Ardèche-Nord
CHVA : Centre hospitalier des Vals d'Ardèche
CHAM : Centre hospitalier Ardèche-Méridionale

L'**équipe mobile du CAARUD de Tempo-Oppelia** intervient de manière hebdomadaire à Nyons, Crest, Die, Buis-les-Baronnies, Pierrelatte et sur la zone du Tricastin (Donzère, Saint-Paul-Trois-Châteaux). Elle est alors accueillie par des structures sur place. Cette même équipe est en mesure d'intervenir sur l'ensemble de la vallée du Rhône et au sud du département de la Drôme.

Trois structures sont les **principaux acteurs associatifs de l'addictologie ambulatoire** dans l'Ardèche et la Drôme : l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie dans l'Ardèche et la Drôme (**Anpaa 07** et **Anpaa 26**) ainsi que Tempo, l'antenne drômoise de l'association nationale Oppelia (**Tempo-Oppelia**).

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie – Département de l'Ardèche (Anpaa 07) – Rapport d'activité 2018 [24]

CSAPA – 2018

- 158 jeunes de moins de 26 ans et 61 personnes reçues au titre de l'entourage.

CJC (jeunes de moins de 26 ans) – 2018

- 93 usagers / 284 actes ; 50 personnes de l'entourage / 25 actes.

CAARUD – 2018

- 270 usagers (sur les sites principaux et en unités mobiles) / 1 148 actes ;
- 328 personnes rencontrées en milieu festif ;
- 3 938 kits distribués / 44 712 seringues distribuées / 37 565 récupérées.

Prévention – 2018

- 2 109 personnes rencontrées : 523 professionnels et 1 586 jeunes.

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie – Département de la Drôme (Anpaa 26) – Rapport d'activité 2018 [25]

CSAPA – 2018

- 222 jeunes de moins de 26 ans et 133 personnes reçues au titre de l'entourage.

CJC (jeunes de moins de 26 ans) – 2018

- 131 usagers / 461 actes (20,6 % de femmes) ;
- 34 personnes de l'entourage / 76 actes.

Répartition des usagers par tranche d'âge :

- 9-14 ans : 4 % ;
- 15-17 ans : 24 % ;
- 18-25 ans : 73 %.

Prévention – 2018

- 2 418 personnes rencontrées : 351 professionnels, 135 parents et 1 932 jeunes.

Produit (ou principal produit si polyaddiction) des usagers des CJC de l'Anpaa 26, 2018

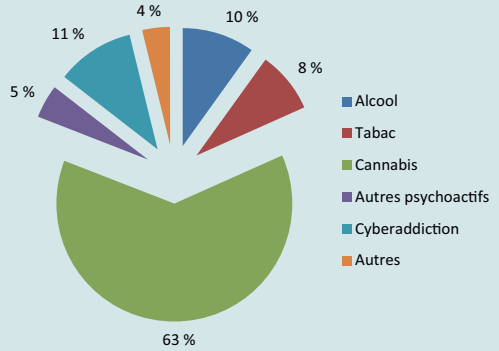

Source : Anpaa 26.
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Tempo-Oppelia (Drôme) – Rapports d'activité 2015 et 2017 [22, 23, 26]

CSAPA – 2017 :

- 497 usagers de moins de 26 ans dont 277 suivis par la CJC.

CJC – 2017

- 277 usagers (56 % du CSAPA chez les moins de 26 ans) / 541 actes ;
- 121 personnes de l'entourage pour 194 actes ;
- 3 centres : Valence (45 %), Romans-sur-Isère (30 %) et Montélimar (25 %) ;
- Cannabis 35 %, tabac 25 %, cyberdépendance 8 %, alcool 6 %, 26 % autres.

CAARUD – 2015

- 450 usagers / 3 741 actes ; 18,8 % de femmes ;
- 20 587 kits de réduction des risques distribués.

Intervention précoce – 2017

- L'intervention précoce a permis 77 % des suivis effectués en CJC ;
- Interventions collectives : 2 284 jeunes, 132 membres de l'entourage, 1 484 professionnels.

Qui oriente les jeunes vers la CJC de Tempo-Oppelia (2017) ?

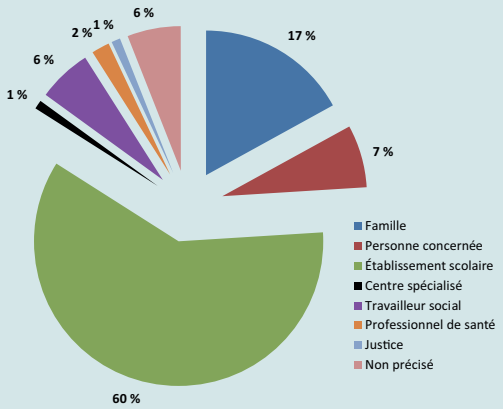

Source : Tempo-Oppelia.
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Précarité

Permanence d'Accès aux Soins (PASS) [27]

La **Permanence d'Accès aux Soins (PASS)** est un dispositif créé en 1998 visant à faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier et, de façon plus générale, au système de soins (primaires et spécialisés) et d'accompagnement social : caisse d'Assurance maladie, Samu social, Centres communaux d'action sociale (CCAS), centres médico-psychologiques (CMP), associations humanitaires... Ces structures sont implantées au sein des hôpitaux afin d'avoir accès à un plateau technique (imagerie, examens biologiques, pharmacie...). Il existe 9 PASS de soins généraux dans l'Ardèche et la Drôme et 1 PASS (Privas) où il n'est pas pratiqué des soins mais où une assistante sociale organise l'ouverture des droits. Le CH Drôme-Vivarais, à Montéléger, propose une PASS à orientation psychiatrique.

Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) [28]

Les **Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP)** vont au devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins. Elles sont l'interface entre la psychiatrie de secteur et les équipes sanitaires et sociales compétentes. Dans l'Ardèche et la Drôme, les trois EMPP sont rattachées au CH Sainte-Marie (Privas) et au CH Drôme-Vivarais (Valence et Romans-sur-Isère)

Localisation des PASS et EMPP dans l'Ardèche et la Drôme en 2018

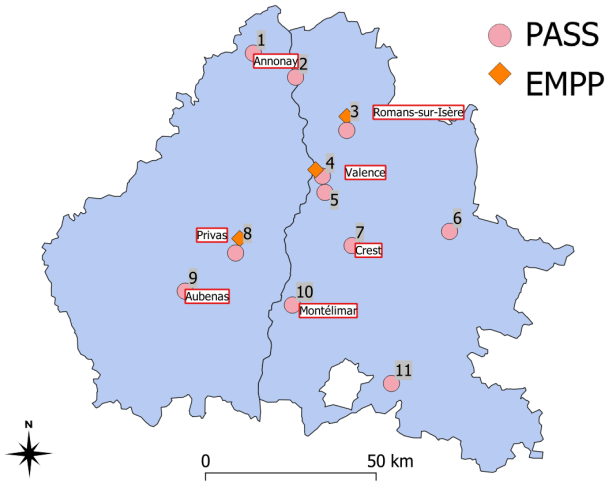

	Ville	PASS	EMPP
1	Annonay	CH Annonay	
2	Saint-Vallier	Hôpitaux Drôme-Nord	
3	Romans-sur-Isère	Hôpitaux Drôme-Nord	Hôpitaux Drôme-Nord
4	Valence	CH Valence	CH Drôme-Vivarais
5	Montéléger	CH Drôme-Vivarais (psy)	
6	Die	CH Die	
7	Crest	CH Crest	
8	Privas	CH des Vals d'Ardèche	AH Sainte-Marie
9	Aubenas	CH Ardèche-Méridionale	
10	Montélimar	GH Portes de Provence	
11	Nyons	HL Nyons	

CH : centre hospitalier
GH : groupe hospitalier
AH : association hospitalière
HL : hôpital local

Sources : ARS Auvergne-Rhône-Alpes, 2018
Exploitation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Accès aux soins pour les jeunes de passage à Valence

Accueil santé possible :

[24h/24] Centre hospitalier de Valence (179 boulevard du Maréchal Juin, 26000 Valence)

- Service d'accueil des urgences ;
- Permanence d'Accès aux Soins (PASS).

Diaconat protestant : deux accueils

- L'Entraide protestante (rue Amblard – 26000 Valence) : Accueil de jour et de santé ; permanence médicale le lundi matin et mercredi matin ; permanence d'infirmière le vendredi matin ;
- Asile.com (97 rue Faventines – 26000 Valence) : Plateforme de premier accueil et de santé pour personnes en demande d'asile.

Centre Santé Jeunes de Valence (13-15 place Latour-Maubourg – 26000 Valence)

AUTRES STRUCTURES [29, 30, 31]

Éducation nationale

Classes ordinaires avec accompagnement : Primaire et collège

Unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) : Plusieurs écoles primaires, collèges et lycées (publics et privés sous contrat) dans l'Ardèche et la Drôme.

Sections d'enseignement général ou professionnel adapté (SEGPA) et Établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA – internat) : 15 SEGPA et 1 ÉREA dans l'Ardèche et la Drôme.

Médico-social

Instituts médico-éducatifs (IME)

De 0 à 20 ans ; déficiences intellectuelles avec ou sans trouble associé.

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Difficultés psychologiques, troubles du comportement et difficultés scolaires (capacités intellectuelles et cognitives préservées).

Instituts d'éducation motrice (IEM)

Déficience motrice sévère.

Éducation spécialisée et soins

Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

Enfants et adolescents de 0 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles et motrices, de troubles du comportement. Soins et soutien pour le maintien dans le milieu de vie, l'intégration et l'éducation. Il existe une trentaine de SESSAD dans l'Ardèche et la Drôme.

Pour en s@voir plus

Ressources locales

www.ch-dromevivarais.fr/centre-hospitalier-drome/maison-adolescents.htm
Maison des Adolescents Drôme-Ardèche

www.missions-locales.org
Missions locales Auvergne-Rhône-Alpes

www.valence.fr
Centre de santé Jeunes / PAEJ Point Relais Oxygène / Dispositif Adultes Relais (Ville de Valence)

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
ARS Auvergne-Rhône-Alpes / Cegidd

www.ardeche.fr/227-centres-de-planification.htm
Centres de planification de l'Ardèche

www.ladrome.fr/nos-actions/solidarites/sante-prevention/les-centres-de-planification-deducation-familiale
Centres de planification de la Drôme

www.diaconat26-07.org/
Diaconat protestant Drôme-Ardèche

www.sante-jeunes.org
Conseils santé à destination des jeunes (CRIJ Rhône-Alpes et région Auvergne-Rhône-Alpes)

Ressources nationales

www.anpaej.fr
Association nationale des PAEJ

www.ivg.gouv.fr
CPEF / EICCF / IVG

www.drogues-info-service.fr
Conduites addictives / CJC

Références

[1] Centre Hospitalier Le Valmont. Rapport d'activité 2016 de la Maison des Adolescents Drôme-Ardèche. Juillet 2017.

[2] Association nationale des Points accueil-écoute jeunes [en ligne] http://www.anpaej.fr

[3] Ville de Valence. Rapport d'activité 2018 du Point Relais Oxygène et du Dispositif Adultes Relais

[4] Ministère des Familles. Cahier des charges – Point accueil-écoute jeunes. Avril 2017.

[5] Ville de Valence. Point Relais Oxygène

[6] Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA). Annuaire des Missions Locales. Novembre 2018.

[7] Mission locale du Valentinois. Mission locale – Garantie jeunes réfugiés

[8] Ville de Valence. Rapport d'activité 2016 du Centre Santé Jeunes.

[9] ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (VIH, IST, hépatite C) [en ligne] https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/centres-gratuits-dinformation-de-depistage-et-de-diagnostic-vih-ist-hepatite-c-0

[10] Lailler G, Comboroure JC, Florence S, Troussier T, Pilorgé F, Sarr A. Premier bilan sur l'activité des Cegidd, France. 2018.

[11] Collège des Universitaires des Maladies Infectieuses et Tropicales. ECN Pilly 2018, 5ème édition. Septembre 2017.

[12] Conseil départemental de l'Ardèche. Centres de planification [en ligne] http://www.ardeche.fr/227-centres-de-planification.htm

[13] Conseil départemental de la Drôme. Les Centres de planification et d'éducation familiale [en ligne] https://www.ladrome.fr/sites/default/files/documents/solidarites/cpef_depliant.pdf

[14] Ministère des Solidarités et de la Santé. Les centres de planification ou d'éducation familiale [en ligne] http://ivg.gouv.fr/les-centres-de-planification-ou-d-education-familiale.html

[15] Ministère de la Santé. Décret n° 2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial. Mars 2018.

[16] Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pass'Région

[17] ARS Rhône-Alpes. Enquête sur les Centres Médico-Psychologiques (CMP) de la région Rhône-Alpes. Juin 2015.

[18] ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Organisation de l'offre de soins en psychiatrie dans l'Ardèche et la Drôme, au 1er juin 2016. Juillet 2016.

[19] CREAI Auvergne-Rhône-Alpes. Observation régionale médico-sociale – Étude sur les centres médico-psycho-pédagogiques en région Auvergne-Rhône-Alpes – Rapport 2017/2018.

[20] Santé publique France. Drogues-Info-Service [en ligne] www.drogues-info-service.fr

[21] Fédération Addiction. Les pratiques professionnelles dans les Consultations jeunes consommateurs : de l'analyse des pratiques d'un réseau à l'élaboration de recommandations partagées. 2012.

[22] Tempo-Oppelia. Livret d'accueil. 2017.

[23] Tempo-Oppelia. Intervention précoce.

[24] Anpaa 07. Rapport d'activité 2017.

[25] Anpaa 26. CJC Anpaa 26 2018 sur l'ensemble du territoire drômois

[26] Tempo-Oppelia. CAARUD : Projet d'établissement 2017-2021

[27] Ministère des Affaires sociales et de la santé. Circulaire n° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et le fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS).

[28] Ministère de la Santé et des Solidarités. Circulaire n° DHOS/O2/DGS/6C/DGAS/1A/1B/521 du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'équipes mobiles spécialisées en psychiatrie.

[29] Collège national des pédiatres universitaires. Pédiatrie 6ème édition. Octobre 2017.

[30] ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Les SESSAD en Rhône-Alpes au 31/12/2014 : mieux connaître leurs organisations, fonctionnements et activités. Janvier 2017

[31] Académie de Grenoble [en ligne] http://www.ac-grenoble.fr